

A decorative scroll with a silver metallic finish is unrolled across the top of the page. The scroll is surrounded by intricate floral and vine patterns in shades of blue and black. The background features a light gray floral pattern. The text 'DOSSIER DE MARIAGE' is printed in a bold, black, sans-serif font on the scroll.

# DOSSIER DE MARIAGE

DATE : \_\_\_\_\_

HEURE : \_\_\_\_\_

Mairie de NILVANGE  
5 rue Victor Hugo 57240 NILVANGE  
Tel : 03.82.86.40.30  
mail : [contact@mairie-nilvange.fr](mailto:contact@mairie-nilvange.fr)



# **ATTENTION**

**Le dépôt du dossier s'effectue uniquement sur rendez-vous  
au minimum deux mois avant le mariage.**

**Contactez le service Etat Civil  
au 03.82.86.40.30**

Heures d'ouverture du Bureau des Mariages

Le lundi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

du mardi au mercredi - de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

le jeudi : de 14h00 à 20h00

et le vendredi : de 8h00 à 12h00

Pour que votre dossier de mariage puisse être accepté lors du dépôt :

- ↳ présence des deux futurs-époux-ses,
- ↳ dossier complet, (conformément au relevé de pièces à produire ci-joint), hormis le certificat relatif au contrat de mariage,
- ↳ copie intégrale de l'acte de naissance, et non un extrait (les personnes nées à Nilvange peuvent obtenir leur acte de naissance lors du dépôt de leur dossier).

## **FUTURS-ES EPOUX-SES DE NATIONALITE ETRANGERE**

Il est particulièrement recommandé aux personnes de nationalité étrangère de se renseigner en amont au bureau des mariages en vue de la constitution de leur dossier.

Lorsque l'un des futur-e époux-se ou les deux ne maîtrisent pas la langue française, il est possible de recourir à un traducteur assermenté auprès des tribunaux français, cette démarche étant à leurs frais.

Si vous ne souhaitez pas faire appel à un traducteur assermenté, vous vous engagez à faire intervenir une personne de votre entourage le jour de votre mariage qui sera en mesure de se charger de la traduction.

## **POUR INFORMATION**

Il est possible de déposer le dossier de mariage à partir de 3 mois, jour pour jour, avant la date souhaitée. S'il s'agit d'un dimanche ou jour férié : il y a lieu de prendre en compte le premier jour ouvrable qui suit.

L'âge légal pour le mariage est de 18 ans pour l'homme et pour la femme.

Ces pièces doivent être déposées au Bureau des Mariages.

**A noter : l'horaire est fixé par la mairie selon les disponibilités.**

Jours de célébration des mariages civils :

- le lundi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- du mardi au mercredi - de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- le jeudi : de 14h00 à 20h00 ;
- le vendredi : de 8h00 à 12h00
- le samedi de 14h00 à 17h00

# **Cérémonie des mariages**

## **consignes et informations**

### **Lieu de la cérémonie**

Les mariages sont célébrés dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville.

### **Respect du lieu**

- ↳ les cornes de brume, tambours et autres instruments ne doivent pas être utilisés à l'intérieur de l'hôtel de ville, de même que les confettis, pétales de roses, grains de riz ;
- ↳ l'accès à la salle des mariages est interdit à tout animal de petite ou grande taille, hormis les chiens accompagnant les personnes non-voyantes ;
- ↳ les denrées alimentaires sont interdites dans le bâtiment.

### **Confettis en papier**

Il est formellement interdit de lancer des confettis ou tout autre accessoire en papier à la sortie de la mairie, des lieux de cultes et de nos salles municipales.

### **L'horaire**

Afin de garantir le bon déroulement des cérémonies, les futurs-es époux-ses sont priés-es de se présenter dix minutes avant l'horaire qui leur a été réservé.

### **Les pièces à présenter**

- ↳ pièce d'identité des futurs-es époux-ses,
- ↳ pièce d'identité des témoins.

### **Les témoins**

En cas de changement de témoins, nous vous remercions d'en informer le bureau des mariages.





---

# PIECES A PRODUIRE

---

POUR LA PUBLICATION DES MARIAGES



**LA PRESENCE DES DEUX FUTURS-ES EPOUX-SES EST  
REQUISE LORS DU DEPOT DU DOSSIER DE MARIAGE.**

## **Justificatifs de domicile**

Produire l'original et la photocopie d'un justificatif de domicile datant de plus d'un mois et de moins de six mois :

- ↪ quittance d'électricité,
- ↪ quittance de gaz,
- ↪ quittance d'eau,
- ↪ quittance de loyer,
- ↪ avis d'imposition ou de non imposition,
- ↪ quittance d'assurance,
- ↪ quittance de téléphone.

Domicile à la même adresse :

Un seul justificatif aux 2 noms ou un justificatif chacun.

Domicile à des adresses différentes :

Un justificatif pour chacun des futurs époux.

Domicile des parents :

Un justificatif ainsi qu'une copie de la pièce d'identité des parents.

## **Actes de naissance**

L'original de la copie intégrale de l'acte de naissance des futurs-es époux-ses daté de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier s'il est établi en France, de moins de 6 mois pour ceux délivrés à l'étranger ou par les consulats ou s'il s'agit d'un acte de notoriété.

NB : pour les Français nés à l'étranger, l'acte de naissance daté de moins de 3 mois lors du dépôt du dossier est à demander au Ministère des Affaires Etrangères, Service Central de l'Etat Civil, 44941 NANTES CEDEX 9 ; par e-mail : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

## **Témoins**

La liste des témoins et le photocopie de leur pièce d'identité (les témoins doivent être majeurs, comprendre la lecture de l'acte et être capable de le relire).

## **Attestations**

Les attestations individuelles datées et signées.

## **Pièces d'identité**

L'original et la photocopie des pièces prouvant la nationalité des futurs-es époux-ses (carte d'identité, passeport, carte de résident, carte de séjour)

## **Contrat de mariage**

Le certificat établi par le notaire à l'intention de l'Officier d'Etat Civil en cas de contrat de mariage (à remettre au moins 8 jours avant la date prévue).

## **Enfants**

- ↳ La copie intégrale de l'acte de naissance, s'il y a des enfants communs, daté de moins de 3 mois ;
- ↳ Le livret de famille.

## **Pour un veuf ou une veuve**

L'acte de décès du conjoint précédent.

**Pour les personnes divorcées**, l'une des pièces suivantes :

- ↳ un acte de naissance portant la mention du divorce ;
- ↳ un acte de mariage portant la mention du divorce ;
- ↳ la transcription du jugement de divorce ;
- ↳ le jugement de divorce avec certificat de non-appel ou de la chose jugée.

## **POUR LES MILITAIRES ET GENDARMES**

Les militaires de la Légion Etrangère doivent obtenir l'autorisation préalable du ministère,

## **POUR LES ETRANGERS**

(les pièces à produire varient selon la nationalité, merci de vous renseigner au bureau des mariages).

- ↳ Le certificat de célibat délivré par le pays d'origine, le Consulat ou l'Ambassade datant de moins de 6 mois par rapport au jour du dépôt du dossier. Les attestations sur l'honneur ou d'après témoignage ne sont pas valables.
- ↳ Le certificat de coutume ou de capacité matrimoniale délivrée par le Consulat ou l'Ambassade du ressortissant, datant de moins de 6 mois (sauf indication contraire du pays d'origine) lors du dépôt du dossier.
- ↳ La traduction de tout document établi en langue étrangère, traducteur assermenté en France ou visée par le Consulat.

## **LES DOCUMENTS PROVENANT D'UN PAYS ETRANGER PEUVENT ETRE SOUMIS A :**

Apostille (par le pays d'origine)

Légalisation (par le consulat)





# ATTESTATION INDIVIDUELLE

(à remplir par chacun-e des futurs-es époux-ses)

NOM : (en majuscule) \_\_\_\_\_

PRENOMS : (dans l'ordre d'état civil) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_  en retraite

☎ : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

COMMUNE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

DEPARTEMENT OU PAYS : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

NATIONALITE : \_\_\_\_\_

AVEZ VOUS FAIT L'OBJET D'UNE MESURE DE : CURATELLE  TUTELLE

**DOMICILE** : (Le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs-es époux-ses a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue à la date de publication prévue par la loi (article 74 du Code Civil) ou à la mairie du lieu de domicile du ou des parents père et/ou mère)

COMMUNE : \_\_\_\_\_ DEPARTEMENT : \_\_\_\_\_

N° ET RUE : \_\_\_\_\_ DEPUIS : \_\_\_\_\_

**OU RESIDENCE ACTUELLE** (si elle est différente du domicile) :

COMMUNE : \_\_\_\_\_ DEPARTEMENT : \_\_\_\_\_

N° ET RUE : \_\_\_\_\_ DEPUIS : \_\_\_\_\_

DATE DE DEBUT DE LA RESIDENCE ACTUELLE : \_\_\_\_\_

**SITUATION ANTERIEURE AU MARIAGE :**

CELIBATAIRE

VEUF(VE)

DIVORCE(E)

DATE DU VEUVAGE OU DU DIVORCE : \_\_\_\_\_

Y A-T-IL UN LIEN DE PARENTE OU D'ALLIANCE AVEC LE(LA) FUTUR(E) EPOUX(SE) ? :

OUI  NON

SI OUI, LEQUEL ? \_\_\_\_\_

## VOTRE PERE

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DECEDE

DATE ET LIEU DU DECES \_\_\_\_\_

NON DECEDE (si non-décédé, compléter la rubrique ci-dessous)

PROFESSION : \_\_\_\_\_

EN RETRAITE      OUI       NON

DOMICILE : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

DEPARTEMENT OU PAYS : \_\_\_\_\_

## VOTRE MERE

NOM (de naissance) : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DECEDE

DATE ET LIEU DU DECES \_\_\_\_\_

NON DECEDE (si non-décédé, compléter la rubrique ci-dessous)

PROFESSION : \_\_\_\_\_

EN RETRAITE      OUI       NON

DOMICILE : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

DEPARTEMENT OU PAYS : \_\_\_\_\_

JE SOUSSIGNE(E) \_\_\_\_\_

CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR L'ENSEMBLE DE CE DOCUMENT.

A \_\_\_\_\_ LE \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

# ATTESTATION INDIVIDUELLE

(à remplir par chacun-e des futurs-es époux-ses)

NOM : (en majuscule) \_\_\_\_\_

PRENOMS : (dans l'ordre d'état civil) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_  en retraite

☎ : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

COMMUNE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

DEPARTEMENT OU PAYS : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

NATIONALITE : \_\_\_\_\_

AVEZ VOUS FAIT L'OBJET D'UNE MESURE DE : CURATELLE  TUTELLE

**DOMICILE** : (Le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs-es époux-ses a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue à la date de publication prévue par la loi (article 74 du Code Civil) ou à la mairie du lieu de domicile du ou des parents père et/ou mère)

COMMUNE : \_\_\_\_\_ DEPARTEMENT : \_\_\_\_\_

N° ET RUE : \_\_\_\_\_ DEPUIS : \_\_\_\_\_

**OU RESIDENCE ACTUELLE** (si elle est différente du domicile) :

COMMUNE : \_\_\_\_\_ DEPARTEMENT : \_\_\_\_\_

N° ET RUE : \_\_\_\_\_ DEPUIS : \_\_\_\_\_

DATE DE DEBUT DE LA RESIDENCE ACTUELLE : \_\_\_\_\_

## **SITUATION ANTERIEURE AU MARIAGE :**

CELIBATAIRE

VEUF(VE)

DIVORCE(E)

DATE DU VEUVAGE OU DU DIVORCE : \_\_\_\_\_

Y A-T-IL UN LIEN DE PARENTE OU D'ALLIANCE AVEC LE(LA) FUTUR(E) EPOUX(SE) ? :

OUI  NON

SI OUI, LEQUEL ? \_\_\_\_\_

## VOTRE PERE

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DECEDE

DATE ET LIEU DU DECES \_\_\_\_\_

NON DECEDE (si non-décédé, compléter la rubrique ci-dessous)

PROFESSION : \_\_\_\_\_

EN RETRAITE      OUI       NON

DOMICILE : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

DEPARTEMENT OU PAYS : \_\_\_\_\_

## VOTRE MERE

NOM (de naissance) : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DECEDE

DATE ET LIEU DU DECES \_\_\_\_\_

NON DECEDE (si non-décédé, compléter la rubrique ci-dessous)

PROFESSION : \_\_\_\_\_

EN RETRAITE      OUI       NON

DOMICILE : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

DEPARTEMENT OU PAYS : \_\_\_\_\_

JE SOUSSIGNE(E) \_\_\_\_\_

CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR L'ENSEMBLE DE CE DOCUMENT.

A \_\_\_\_\_ LE \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

## **RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTURS MARIÉS**

EXISTENCE D'UN CONTRAT DE MARIAGE OUI  NON

Si OUI, le contrat de mariage sera signé ou a été signé le : \_\_\_\_\_

Chez Maître : \_\_\_\_\_ Notaire à : \_\_\_\_\_

AVEZ-VOUS DES ENFANTS EN COMMUN ? OUI  NON

Si OUI, remplir les informations ci-dessous en joignant une copie de l'acte de naissance de chaque enfant.

<b><u>Nom</u></b>	<b><u>Prénom</u></b>	<b><u>Date de naissance</u></b>	<b><u>Lieu de naissance</u></b>

DOMICILE CONJUGAL APRES LE MARIAGE : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous une insertion gratuite dans la presse locale ? OUI  NON

Souhaitez-vous échanger vos alliances lors de la cérémonie ? OUI  NON

NOM DE L'ELU SOUHAITE : \_\_\_\_\_



# LISTE DES TEMOINS DU MARIAGE

de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Le nombre de témoins est de deux minimum et de quatre maximum.

Les témoins doivent être âgés de plus de 18 ans, comprendre le français et être en mesure de relire l'acte de mariage.

Merci de joindre la photocopie de leur pièce d'identité.

**Les pièces d'identité devront être présentées le jour du mariage.**

<b>Témoin n° 1</b>	<b>Témoin n° 2</b>
Nom de naissance : _____	Nom de naissance : _____
Nom d'épouse : _____	Nom d'épouse : _____
Prénoms _____	Prénoms _____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Profession _____	Profession _____
Domicile n° _____ rue _____	Domicile n° _____ rue _____
Commune _____	Commune _____
Code postal _____ Pays _____	Code postal _____ Pays _____
Signature :	Signature :
<b>Témoin n° 3</b>	<b>Témoin n° 4</b>
Nom de naissance : _____	Nom de naissance : _____
Nom d'épouse : _____	Nom d'épouse : _____
Prénoms _____	Prénoms _____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Profession _____	Profession _____
Domicile n° _____ rue _____	Domicile n° _____ rue _____
Commune _____	Commune _____
Code postal _____ Pays _____	Code postal _____ Pays _____
Signature :	Signature :

*Cette feuille doit être complétée lisiblement afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte.*